

AULT



L'association Ault Environnement promet d'être très vigilante dans les mois à venir. [Page 16](#)

# Ault environnement continue le combat

L'association, dont les adhérents étaient réunis en assemblée générale samedi, promet d'être très vigilante dans les mois à venir et de continuer à mobiliser.

Chez Ault environnement aussi, les débats sont parfois animés. La preuve samedi 6 décembre, lors de l'assemblée générale de l'association qui compte 179 adhérents. La stratégie a été l'un des points évoqués lors de la réunion.

## 1 QUELLE STRATÉGIE POUR L'ASSOCIATION ?

L'un des adhérents d'Ault environnement a interrogé le président Bernard Motuelle avec un peu de virulence sur la stratégie engagée par l'association. « Sans l'État, la région, le département et la commune, on ne pourra rien faire. Il faut les mettre autour d'une table car toutes les actions menées ne parviendront pas à retourner le processus engagé. » Évoquant « un dossier très complexe », le président ne remettra pas en cause les orientations des actions de l'association. Il a assuré « qu'Ault environnement avait de l'énergie en réserve mais qu'il faudra du soutien et de l'aide ».

## 2 LA CRÉATION DU MOULINET

Avec ses logements et un équipement culturel, la zone du Moulinet est au cœur des préoccupations de l'association. Qui commence à trouver « que le syndicat mixte baie de Somme grand littoral picard se positionne un peu trop comme étant le responsable de l'aménagement d'Ault. C'est quand même la Ville qui va devoir trouver deux millions d'euros pour financer la nouvelle salle de spectacle », a plaidé Bernard Motuelle. L'association se réserve le



Bernard Motuelle brandit l'un des documents obtenus par l'association après une décision du tribunal administratif.

droit de porter en justice des décisions prises par le syndicat baie de Somme, un budget a déjà été mis en réserve pour cela.

## 3 LE RENOUEAU D'AULT

Le syndicat mixte a adressé des questionnaires à la population portant sur le réaménagement d'Ault, au mois de novembre. « Beaucoup ne l'ont pas eu, assure Bernard Motuelle. On attend les résultats pour

voir si des points de vue ont été négligés. »

## 4 LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

(PPRI) Ault environnement réaffirme son désaccord avec le fait que la présence des outils de protection contre la mer ne soit pas prise en compte dans les études réalisées. « Il va falloir être sur le coup tout le temps dans les six prochains mois. Notamment lors de

la phase de concertation publique lorsqu'un registre sera installé en mairie. » L'association suivra également de prêt l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) et du Schéma de cohérence territoriale (Scott).

## 5 LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI)

Lancé par le syndicat mixte, le PAPI devrait être labellisé en 2015, ce qui lui permettra d'être soutenu financièrement par l'État. « On nous dit que l'entretien des outils de protection contre la mer dépend du PAPI. Nous allons donc pouvoir demander des actions concrètes, y compris pour limiter le ruissellement des eaux », a annoncé le président Motuelle.

## 6 RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'association a demandé à être reconnue d'utilité publique, ce qui offrira une déduction fiscale aux éventuels donateurs. « On nous a donné une réponse négative sous prétexte que l'on fait paraître du lobbying, a indiqué Bernard Motuelle. Je suis allé à Lille le 15 septembre pour défendre le dossier à la direction générale des impôts. On devait avoir une réponse pour le 15 novembre, on attend toujours ! »

V. HÉ.

► Le nouveau bureau d'Ault environnement : Bernard Motuelle, président ; Jürgen Pletsch, vice-président ; Tatiana Dault-Basarf, secrétaire ; Hélène Busnel, trésorière.